



La lettre d'AFRISTAT

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Sommaire

ÉDITORIAL

1

ALLONGER L'ÂGE LÉGAL DU DÉPART À LA RETRAITE: LES DIMENSIONS MACROÉCONOMIQUES DE L'ENJEU (CAS DE LA ZONE AFRISTAT)

2

NOUVELLES D'AFRISTAT

4

ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

6

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT

7

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

8

ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES

9

ÉCHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE

10

RÉUNIONS, ATELIERS ET SÉMINAIRES

12

Éditorial



Le premier trimestre de l'année 2017 a été très actif à AFRISTAT sur les trois thématiques suivantes: la sensibilisation et la mobilisation des ressources, la préparation des réunions statutaires du premier semestre de l'année et le suivi des partenariats.

Pour donner suite à la recommandation du Conseil des Ministres d'AFRISTAT instruisant la Direction Générale de relancer les États membres quant au versement de leurs contributions aux différents Fonds AFRISTAT, plusieurs missions ont été organisées. En effet, au cours des trois premiers mois de l'année 2017, 45 % des pays de l'Observatoire ont accueilli une mission de la Direction Générale. Au cours de ces missions, les autorités rencontrées ont été sensibilisées sur l'urgence de respecter leurs engagements par rapport à la dotation à AFRISTAT des ressources financières nécessaires à son bon fonctionnement.

Les préparatifs des 35^e et 27^e réunions respectives du Comité de direction et du Conseil des Ministres prévues de se tenir dans la première quinzaine du mois d'avril 2017 à Abidjan (Côte d'Ivoire) ont mobilisé l'ensemble du personnel d'AFRISTAT. Celui-ci s'est investi dans la transmission de toutes les invitations, l'élaboration des documents de travail à examiner au cours de ces réunions statutaires et à la prise en charge des aspects logistiques pour la tenue effective des réunions programmées (la réservation des structures d'accueil, le déplacement des participants, la programmation des réunions avec les organisateurs à Abidjan,.....).

En ce qui concerne les partenariats, on note essentiellement leur renforcement car au cours de la période sous revue, seules l'exécution des collaborations déjà conclues et la finalisation des projets de coopération ont été mises en œuvre. S'agissant des partenariats effectifs, on enregistre les réalisations suivantes:

- l'exécution du plan de formation en Mauritanie avec les quatre modules suivants: la planification et la gestion d'un programme statistique, l'utilisation des logiciels CSPRO et SPSS et la projection démographique par la méthode des composantes;
- la tenue effective des ateliers sur l'intégration régionale et sur la gestion d'une enquête par panel et d'un échantillon maître et la participation à la réunion des Directeurs des ESA dans le cadre du programme triennal ESA-AFRISTAT financé par le Fonds CESD Statisticiens pour le développement;
- la représentation de l'Observatoire à la 27^e réunion du Comité d'orientation d'AFRITAC de l'Ouest et la réalisation d'une mission conjointe avec cette institution au Mali sur l'amélioration du modèle de prévision et de cadrage macroéconomique;
- l'alimentation en articles économiques et statistiques du numéro 111 de STATECO réalisé en collaboration avec l'Insee et DIAL;
- La poursuite des missions d'assistance technique dans le cadre de la mise en œuvre du PSR-UEMOA notamment pour la préparation des enquêtes intégrées emploi et secteur informel, les statistiques d'entreprises, la comptabilité nationale et l'élaboration des MCS;
- la prise de fonction de l'expert en statistiques agricoles et changement climatique mis à disposition par la coopération française;
- la programmation des interventions à mener conjointement avec PARIS21 et Statistique Canada sur la démarche qualité au Cameroun et la réflexion au niveau régional sur la gestion des ressources humaines dans les systèmes statistiques nationaux;
- l'exécution du protocole d'accord avec la FAO pour améliorer les statistiques agricoles et rurales en renforçant les capacités d'intervention d'AFRISTAT sur la compilation des bilans alimentaires et en examinant le document de projet détaillé.

Concernant les projets en phase de préparation, une proposition d'activités à réaliser dans le cadre du futur projet sur les ODD avec Expertise France a été formulée, une révision du projet IHPC-CEMAC a été effectuée à la demande de la Commission de la CEMAC et l'implication d'AFRISTAT dans la mise en œuvre du PCI-Afrique 2017 au-delà de ses pays de supervision traditionnelle a été sollicitée et obtenue par la BAD.

Dans le même temps, AFRISTAT a poursuivi la préparation de sa participation à la réunion de l'Association de comptabilité nationale et au 61^e Congrès de l'Institut International de Statistique.

Enfin, pour les prochaines semaines, l'Observatoire va organiser ses réunions statutaires et renforcer ses capacités avec le recrutement de nouveaux experts. Il va aussi poursuivre son assistance technique aux États membres dans les domaines de la démarche qualité, la comptabilité nationale, les statistiques d'entreprises, l'organisation des enquêtes auprès des ménages, la planification et programmation statistique, etc. La mise en œuvre et la conclusion de nouveaux partenariats compteront toujours parmi les actions à réaliser.

Cosme VODOUNOU, Ph. D.
Directeur Général d'AFRISTAT



AFRISTAT
BP E 1600
Bamako, Mali
Téléphone
(223) 20 21 55 00
20 21 55 80/20 21 60 71
Fax (223) 20 21 11 40
afristat@afristat.org
www.afristat.org

Allonger l'âge légal du départ à la retraite : les dimensions macro économiques de l'enjeu (Cas de la zone AFRISTAT).

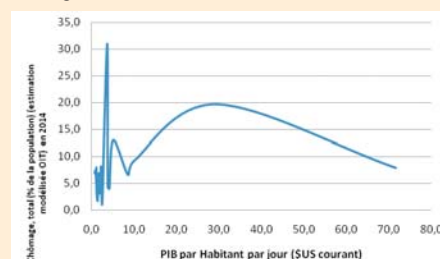
L'allongement ou la réduction de l'âge du départ à la retraite est au cœur des débats économiques contemporains. Quel est l'âge légal optimal pour un départ à la retraite qui puisse satisfaire les différents acteurs du système, surtout lorsqu'on sait que les intérêts des uns et ceux des autres ne sont pas toujours convergents par rapport à la dite mesure ? Étant entendu que les nouvelles évolutions démographiques et sanitaires faites d'une espérance de vie plus longue, d'une amélioration significative de la santé humaine et du bien être, quels sont les risques ou avantages économiques et sociaux encourus dans une situation de modification ou non de l'âge du départ à la retraite ? Les réponses à toutes ces questions sont certainement multiples selon les spécificités économiques, sociales et démographiques de chaque pays. C'est dire un âge du départ à la retraite avantageux à un pays X ne l'est pas forcément pour un pays Y. Et même, à l'intérieur d'un même pays, les avantages et les désavantages de la mesure d'allongement de l'âge légal du départ à la retraite varient selon les partenaires en présence (gouvernement, travailleurs, assurés, sociétés de sécurité sociale). Dans cette revue diagnostique, nous nous focaliserons sur les implications macro économiques d'une mesure de l'allongement de l'âge du départ à la retraite dans le contexte de la zone AFRISTAT. Après avoir décrit sommairement les États membres d'AFRISTAT sur les plans sociodémographiques et économiques, nous analyserons successivement les effets de l'allongement de l'âge du départ à la retraite sur la croissance économique, sur le taux de chômage et les dépenses publiques pour ce qui concerne les États de la sous région.

AFRISTAT est une organisation internationale créée le 21 septembre 1993 à Abidjan (Côte d'Ivoire) regroupant actuellement 22 pays¹ tous situés pour l'essentiel au Sud du Sahara. Sa mission principale est de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les États membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines. AFRISTAT appuie aussi ses États membres dans l'organisation des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH), des enquêtes démographiques et des enquêtes auprès des ménages (budget consommation, emploi, secteur informel). À défaut d'un système d'enregistrement performant des faits d'état civil dans la zone, ce sont ces enquêtes qui fournissent un bilan synoptique de la situation des retraités.

Sur le plan macroéconomique, les pays membres d'AFRISTAT sont majoritairement des pays à faible revenu. En 2014, selon les données de la Banque mondiale, le PIB par habitant par jour variait de 0,8 (\$US courant) pour le Burundi à 71,7 (\$US) pour la Guinée Équatoriale. On note dans cette zone que les pays ayant d'importantes ressources minières et une population relativement peu nombreuse (Cabo Verde, Congo, Djibouti, Gabon, Guinée Équatoriale et Sao Tomé et Principe) disposent d'un PIB par tête très élevé tandis que ceux à population large comme le Madagascar et le Cameroun ont un PIB par tête relativement faible comparé à leurs performances macroéconomiques. Néanmoins, on remarquera aussi que les pays comme la RCA, le Burundi, la Guinée et la Guinée-Bissau, qui ne sont pas très peuplés, sont caractérisés par un PIB par tête et par jour faible. Par ailleurs, même pour les pays à revenu par tête journalier relativement élevé, la situation sur le marché du travail n'est pas aussi reluisante. En effet, ils se caractérisent aussi par des taux de chômage

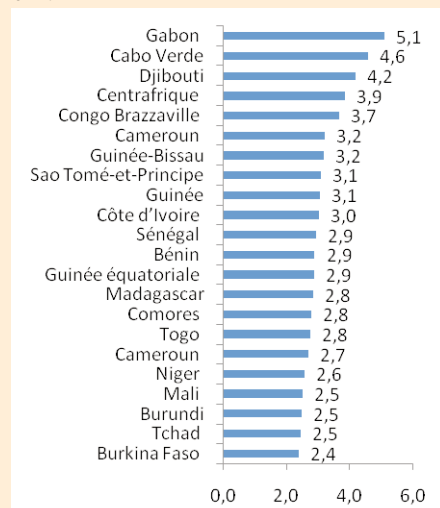
importants. Autrement dit, on constate que les performances macroéconomiques d'un pays ne sont pas systématiquement et négativement corrélées à son taux de chômage comme on l'aurait envisagé (Figure 1).

Fig 1 : Corrélation entre la richesse (PIB/hab) et le taux de chômage dans les États membres d'AFRISTAT en 2014



Source : <http://donnees.banquemondiale.org/>

Fig 2 : Proportion des personnes âgées (65 ans et plus) % en 2014



Source : <http://donnees.banquemondiale.org/>

Actuellement, l'âge du départ à la retraite dans la plupart des États de la sous-région est de 60 ans. Cette limite est globalement le résultat des réformes des années 1990 et 2000 tendant à allonger l'âge du départ à la retraite en tenant compte des nouveaux facteurs qui sont une augmentation de l'espérance de vie à la naissance et un meilleur système de santé favorisant la validité des personnes âgées (Figure 2 et Figure 3). L'allongement passe donc pour la plupart de ces pays de 55 ans dans les années 1960 à 60 ans à partir de ces dernières années, dans le souci d'augmenter les ressources des régimes de retraite et en même temps de diminuer leurs dépenses. Ce seuil global ne masque pas certains traitements variables à l'intérieur des catégories ou corps professionnels. Enfin, on ne peut pas parler de retraite en Afrique sans évoquer la C.I.PRESS (Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale), une institution créée le même jour et au même lieu qu'AFRISTAT (21 septembre 1993 à Abidjan). Elle s'est donnée pour objectifs de contrôler et d'appuyer techniquement toutes les caisses africaines de sécurité sociale. Elle compte aujourd'hui 15 États membres², tous membres d'AFRISTAT.

a. La croissance économique peut-elle être significativement impactée par la mesure de l'allongement de l'âge légal du départ à la retraite ?

Des études scientifiques³ à l'aide de modèles robustes

tel que le Modèle d'Équilibre Général calculable (MEGC) ou le modèle à génération imbriquée⁴ ont été menées pour évaluer les effets d'un allongement de l'âge du départ à la retraite sur les agrégats macro-économiques. Les résultats sont souvent identiques et montrent que l'allongement de l'âge de départ à la retraite augmente la production globale nette de main-d'œuvre, le PIB réel, le stock de capital, la consommation réelle des ménages et les exportations. En d'autres termes, ces études montrent que le recul de l'âge du départ à la retraite est susceptible de stimuler la croissance économique et que les différentes composantes du secteur bénéficieront de cette extension. Dans le cas de l'étude sur le régime de retraite en Côte d'Ivoire cité ci-haut, des simulations numériques ont montré que pour impacter positivement la croissance économique, l'âge de la retraite devra être augmenté compte tenu des changements démographiques (la modification de la structure par âge de la population et la baisse du taux de croissance démographique). Selon les mêmes auteurs, le système de sécurité social ivoirien devra être réformé pour palier durablement au déficit des caisses sociales.

La démonstration est simple : le capital humain est la première force motrice de la croissance économique. Tous les pays du monde, y compris ceux d'AFRISTAT connaissent un ralentissement de la croissance démographique du fait de plusieurs facteurs : la recherche d'une meilleure qualité de la vie, le besoin de maîtrise des budgets familiaux, etc. Sur la figure 3 ci-dessous, on voit que la dynamique démographique des pays africains au sud du Sahara est certes caractérisée par une pyramide des âges à base large mais au fil du temps, de 1960 à 2010 et les projections de 2060⁵, les proportions de population de plus de 60 ans s'accroissent significativement en relation avec l'amélioration du système de santé et du bien être mais aussi avec le ralentissement du taux de fécondité. Quoi que tardif, les pays africains ont entamé au début des années 1980, la décelération du taux de fécondité pour être en phase avec le mouvement mondial de la transition d'une « fécondité naturelle » à une « fécondité dirigée ». Pour revenir à la thématique, le raisonnement est que si le taux de fécondité diminue et que les âges limites du départ à la retraite restent inchangés ou diminuent, les pays perdront significativement une masse importante de main-d'œuvre, d'où la notion de contraction de la main-d'œuvre active. L'un des moyens d'atténuer les effets négatifs de la contraction de la main-d'œuvre sur la croissance économique est de stimuler la participation au marché du travail parmi la population active actuelle. Le relèvement de l'âge officiel de la retraite apparaît comme une stratégie pour encourager la participation de la population active. Dans le contexte des pays de la sous-région, ce postulat doit tenir compte du secteur concerné. Il semble que les mains d'œuvres dans les secteurs publics, malgré les apports indéniables du cumul des expériences, peuvent être renforcées par les nouveaux travailleurs plus outillés et en phase avec les nouvelles exigences du nouveau monde des NTIC. Ceci peut avoir indéniablement un effet positif sur la productivité de la main-d'œuvre.

2. Les États membres de la CIPRESS sont : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, RD Congo, Sénégal, Tchad, Togo, Union des Comores.

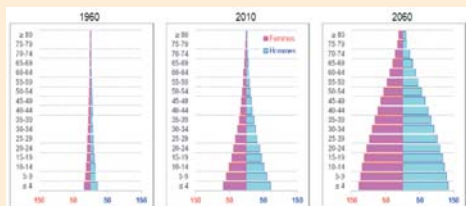
3. XIUJIAN PENG, YINHUA MAI (2013), "Population Ageing, Retirement Age Extension and Economic Growth In China A Dynamic General Equilibrium Analysis", Centre of Policy Studies Monash University.

4. Loesse Jacques ESSO (2010), « Peut-on prolonger la période d'activité en côte d'ivoire ? », BUPED N° 06/2009.

5. Source : Nations Unies, Perspectives de la population mondiale, révision 2012.

1. Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sao Tomé & Principe, Sénégal, Tchad, Togo.

Fig 3: Pyramide des âges de l'Afrique subsaharienne (population par groupe d'âge de cinq ans, en millions de personnes)

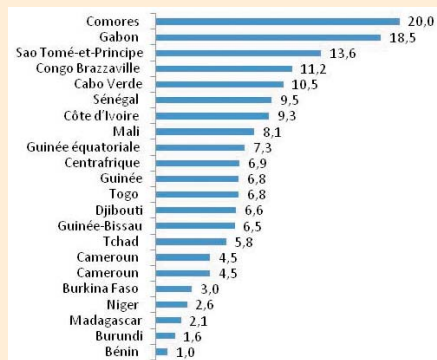


Source: Agnes Chevalier et Maëlan le Goff (2014), « dynamique de la croissance et de la population en Afrique subsaharienne » CEPIL, page 11

b. L'allongement de l'âge légal du départ à la retraite et le marché du travail

Quand on parle de l'allongement de l'âge du départ à la retraite, le premier effet auquel on fait référence est l'aggravation du taux de chômage. Ceci est logique dans la mesure où ceux qui sortent du marché du travail laissent la place aux nouveaux demandeurs dont l'importance varie selon les pays mais demeure considérable dans la sous-région. Maintenir les travailleurs le plus longtemps revient à retarder de la même durée ceux qui aspirent à entrer sur le marché de travail. Les partisans de l'allongement de l'âge du départ⁶ à la retraite, eux, ont des arguments qui remettent en cause les effets négatifs de la mesure sur le taux de chômage et soutiennent que l'allongement de l'âge du départ à la retraite n'aggraverait pas le phénomène du chômage. En effet, ils postulent l'hypothèse contraignante et théorique qui est celle de l'existence d'un chômage structurel dans le pays où la mesure serait prise. Le chômage structurel correspond à une situation seuil au-dessous duquel les entreprises peinent à recruter. Dans ces conditions, les gens chôment non pas parce qu'il n'y a pas suffisamment d'activités mais ils chôment parce qu'ils refusent de travailler pour des raisons qui leur sont propres (chômage volontaire) ou encore parce qu'ils placent un peu haut leurs prétentions salariales par rapport au SMIC pour être recrutés alors que la situation économique ne permet pas aux entreprises de le faire (chômage classique) ou encore des demandeurs d'emploi qui ont besoin de temps pour bien choisir leur emploi décent (chômage frictionnel). On voit que cette description du chômage structurel n'est pas vraisemblable pour les pays de la sous région où les phénomènes de chômage et de l'économie informelle paraissent plus aigus, en dépit des marges de recrutement importantes qui existent dans les secteurs formels en lien avec les multiples besoins de modernisation des économies de la zone.

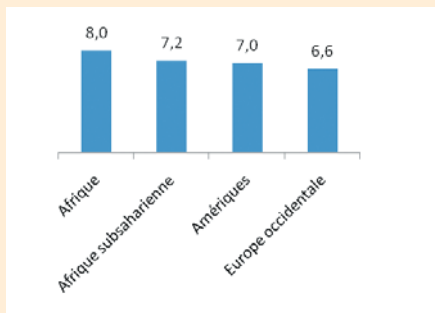
Fig 4: Taux de chômage -- estimations et projections du BIT (%), 2016 (Zone AFRISTAT)



Source: OIT, 2016

La sous région est, en effet, caractérisée par un taux de chômage relativement élevé par rapport aux autres régions (voir Figure 4 et figure 5), une prolifération des emplois non décents et que tout semble indiquer que tout départ à la retraite pourrait être aisément comblé. En effet, selon une étude réalisée par l'AFD et le GRET en juin 2013 sur « l'insertion des jeunes en Afrique Subsaharienne de quoi parle-t-on ? », les arrivées annuelles sur le marché de l'emploi en Afrique Subsaharienne devraient passer de 17

Fig 5: Taux de chômage -- estimations et projections du BIT (%) -- régional 2016



Source: OIT, 2016

millions en 2010 à 27 millions en 2030, ce qui correspond à une augmentation de 50 % ». D'ailleurs, sans que cela ne soit formel, dans les fonctions publiques de certains de ces États, le phénomène de remplacement numérique des fonctionnaires admis à la retraite, décédés, démissionnaires ou définitivement invalides est déjà pratiqué. Les offres de travail sont donc abondantes⁷, surtout les nouveaux diplômés qui arrivent en nombre important sur le marché de travail, d'année en année. L'argument d'un chômage structurel pour retarder l'âge du départ à la retraite ne résisterait pas à l'analyse dans la sous région.

Enfin, théoriquement, l'aggravation du taux de chômage par un allongement de l'âge du départ à la retraite peut être atténuée par des effets à long terme, selon une catégorie de spécialistes⁸. Tous les protagonistes acceptent donc que le premier effet immédiat d'un allongement de l'âge du départ à la retraite est l'augmentation du taux de chômage. Mais ceci doit entraîner à moyen terme une modification des salaires réels⁹ ce qui provoquerait une augmentation de la demande en main-d'œuvre des entreprises. *In fine*, l'afflux de population active liée au recul de l'âge de la retraite serait absorbé. Et donc pour les défenseurs de cette thèse, un recul de l'âge du départ à la retraite ne conduirait pas à moyen terme à une augmentation du taux de chômage. La critique la plus virulente adressée à cette hypothèse est que le chômage existe déjà sans une mesure d'allongement de l'âge à la retraite et qu'il est illusoire d'influer sur le salaire réel à travers cette mesure. En considérant les cas de la sous région, les salaires sont peu flexibles aux mesures externes et les résultats escomptés d'une telle mesure pour influencer directement ou indirectement sur les salaires réels sont presque insignifiants.

c. Effets de l'allongement de l'âge du départ à la retraite sur les dépenses publiques

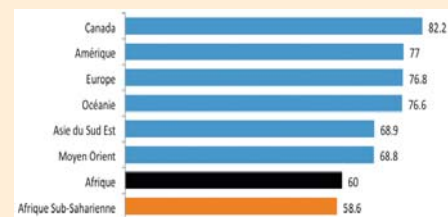
Un des effets majeurs visés par l'allongement de l'âge légal du départ à la retraite est la réduction des dépenses publiques en matière de pensions de retraite. Retarder l'âge du départ à la retraite, c'est implicitement repousser à court et moyen termes les dépenses de pensions des travailleurs qui devraient être admis à la retraite s'il n'y avait pas de mesures d'allongement de l'âge légal du départ à la retraite. Une étude réalisée par la Direction du Trésor¹⁰ de France en 2016 a montré que travailler jusqu'à 62 ans permettrait de réduire les dépenses sur les pensions de retraite de 0,2 à 0,6 point de PIB entre 2025 et 2035. Toutefois, le gain supposé lié à cette réduction des dépenses publiques peut être amoindri par l'effet d'autres charges supplémentaires liées à la mesure telles que les indemnités de chômage et d'invalidité. En effet, allonger l'âge du départ à la retraite est équivalent à augmenter les charges liées à la prolongation de la durée de chômage de nouveaux travailleurs qui attendent leur insertion sur le marché du travail suite au départ à la retraite de ceux qui atteignent la limite de l'âge légal et surtout supporter les surcoûts pour les pensions d'invalidité de ces travailleurs maintenus dans le circuit suite à la mesure.

6. Arnaud Dellis et Pierre Pestieau (2005), « croissance économique et croissance démographique », chapitre 85.

Cette précision diminue considérablement les économies réalisées grâce au relèvement de l'âge de départ. Ces cas spécifiques ne concernent pas la majorité des pays de la sous région où, par exemple, il n'existe presque pas d'indemnité de chômage. Toutefois, un chômeur est une charge sociale supplémentaire sur la famille.

Il demeure néanmoins que le financement des retraites est une préoccupation permanente des caisses nationales de prévoyance et des gouvernements de la sous-région. Le nombre accru des contestations des travailleurs contre les révisions des régimes de pensions de retraite ou encore les manifestations des retraités constatées au cours des dernières années (Cf. une manifestation de travailleurs retraités en Côte d'Ivoire le 7 décembre 2016 et celle des travailleurs du Tchad qui a duré 3 mois pour revendiquer entre autres le paiement des arriérés des pensions de retraites) dans la sous région, témoignent de la sensibilité de la problématique et que celle-ci mériterait des réflexions plus approfondies. Le ratio « actifs sur retraités » est l'un des indicateurs clés qui renseignent sur la viabilité du système de retraite. Si le nombre des actifs est relativement trop faible par rapport aux retraités, un souci de financement des régimes de retraites en pourcentage du PIB se posera. Or comme évoqués précédemment, les évolutions démographiques actuelles dans la sous région montrent que les espérances de vie à la naissance se sont considérablement améliorées. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a observé en 2015 le plus grand bond réalisé dans l'espérance de vie depuis les années soixante dans le monde et plus particulièrement en Afrique, où entre 2000 et 2015, l'espérance de vie à la naissance s'est accrue de près de dix années. Une espérance de vie appelée à croître dans les années à venir d'autant plus que l'OMS s'est fixé l'objectif de réduire de 40 % le nombre de décès survenus avant l'âge de 70 ans d'ici 2030.

Fig 6: Espérance de vie comparée par région en 2015



Source: OMS, 2015, les données de toutes les régions concernent l'année 2015 sauf pour l'Afrique Subsaharienne qui porte sur 2014

La moyenne de l'espérance de vie dans la zone AFRISTAT selon les données de la Banque mondiale de 2015 est de 56 ans. Même si cet indicateur révèle une situation très défavorable comparée à celle des autres régions, la sous-région connaît un progrès remarquable dans ce domaine. Un allongement de l'âge légal du départ à la retraite réduirait le nombre de retraités et donc les dépenses de pensions de retraite. Cependant, il s'agirait d'effets immédiats. Mais à long terme, le maintien prolongé des actifs dans le secteur productif peut avoir des effets néfastes sur le financement. En effet, les cotisations qui sont une part des revenus actuels seront plus importantes en cas de forte croissance économique. Comme les travailleurs d'aujourd'hui sont les retraités de demain, les économies sont appelées à financer ces pensions très élevées demain et peut-être dans une situation où l'économie ne sera pas aussi forte qu'aujourd'hui. Donc le problème de financement de ces régimes de retraites qu'on voulait surmonter par la dite mesure se reposerait de manière aiguë à moyen et long termes.

7. AFD et GRET (2013) « insertion des jeunes en Afrique Subsaharienne, de quoi parle-t-on », Numéro 25

8. DG Trésor France (2016) « le modèle de micro simulation dynamique des retraites Aphrodite », Document de travail

9. Le salaire réel défini comme le pouvoir d'achat du salaire nominal s'obtient à l'équilibre de l'offre et de la demande de travail.

10. http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/retarder-l-age-de-la-retraite-bon-pour-la-croissance-et-l-emploi-vraiment_1839681.html

Pour les pays de la sous région, les difficultés de financement des pensions de retraite ne sont pas dues uniquement à l'amélioration de l'espérance de vie (les retraités vivent plus longtemps), ni à l'augmentation des cotisations sociales mais aussi à un problème beaucoup plus complexe de gestion de ces fonds qui ne sont pas sécurisés. Les sources des pensions relèvent bien souvent du Trésor Public¹¹ comme celles pour les salaires des fonctionnaires. Les États font face à des crises économiques aiguës en raison de plusieurs facteurs endogènes et exogènes, notamment la volatilité des prix des produits d'exportation. Dans de telles situations, il est clair qu'en cas de pres-

sions de trésorerie, les priorités des autorités seront autres que le paiement des pensions de retraite dont les bénéficiaires sont souvent privés de moyens de pression.

En somme, tout en mettant en exergue les liens théoriques entre le relèvement de l'âge du départ à la retraite et les performances macro économiques, cette revue analytique jette les bases d'une réflexion bien plus approfondie pour l'utilisation de modèles élaborés pour cerner tous les contours macro économiques de la dite mesure. De tels défis ne pourront être relevés que si les données statistiques fiables, régulières et exhaustives existent dans la sous région.

AFRISTAT dont la mission est de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans ses États membres et de renforcer leurs compétences, accentuera ses appuis techniques en leur faveur pour leur permettre de disposer de bonnes informations en vue de prendre de bonnes décisions dans tous les domaines socio-économiques en général et celui de la sécurité sociale en particulier.

11. Même pour les retraités du privé, les autorités publiques sont concernées par le fonctionnement de leur système

ANNEXE

Tableau 1 : Quelques indicateurs macro économiques de certains pays de la zone AFRISTAT (CIPRESS)

	des personnes âgées (65 ans et plus)	Ratio de dépendance (%)	Espérance de vie des hommes	Espérance de vie des femmes	Indice de fécondité	Ratio emploi-population (%)	Croissance du PIB (%)	Inflation (%)
Bénin	2,9	86,2	57,8	60,6	4,9	72,9	5,64	0,97
Burkina Faso	2,5	94,1	55,5	56,7	5,7	83,4	6,53	0,54
Cameroun	3,2	87,5	53,7	56	4,9	70,3	5,56	1,95
Centrafrique	3,9	80,3	48	51,8	4,5	78,7	-35,99	1,5
Congo Brazzaville	3,4	83,9	57,2	60,1	5	70,7	3,44	5,97
RD Congo	2,8	93,4	48,1	51,6	6	66,2	8,48	1,63
Comores	2,8	82	59,3	62,1	4,8	57,6	3,5	2,3
Côte d'Ivoire	3,1	81,6	49,7	51,4	4,9	67,3	8,7	2,57
Gabon	5,3	78,4	62,3	64,3	4,1	60,8	5,89	0,48
Guinée Équatoriale	2,9	73,1	51,5	54,5	4,9	86,7	-4,84	6,35
Mali	2,9	98,8	54,9	54,7	6,9	66	2,15	-0,6
Niger	2,6	110,1	58	58,4	7,6	64,7	4,1	2,3
Sénégal	3,1	87,7	61,8	64,7	5	76,5	2,8	0,7
Tchad	2,4	81,2	49,9	51,2	6,4	71,6	3,97	0,15
Togo	2,7	81	55,5	57,3	4,7	81	5,12	1,77

Source: Banque mondiale et AISS (2013)

Nouvelles d'AFRISTAT

VISITES

Visite de courtoisie et de mobilisation des ressources du Directeur Général d'AFRISTAT auprès des autorités gabonaises en charge de la statistique



Du 6 au 8 mars 2017, M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT a conduit à Libreville (Gabon) une mission de courtoisie et de mobilisation

de ressources auprès des autorités gabonaises en charge de la statistique. Il était accompagné du M. Dodji V. Silété-Adogli, Expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats à AFRISTAT. La mission a été reçue en audience par Monsieur Noël Mboumba, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie, Chargé de la Prospective, de la Programmation du développement. Ont assisté à l'audience, MM. Simplicie Nzamba et Francis Thierry Tiwinot, respectivement Directeur de Cabinet du Ministre Délégué et Directeur Général de la statistique. Après la présentation d'AFRISTAT, trois sujets ont meublé l'audience :

- la situation des contributions du Gabon au 3^e Fonds AFRISTAT ;

- les prochaines réunions statutaires d'AFRISTAT ;
- les appuis d'AFRISTAT au développement de la statistique au Gabon.

M. le Ministre Délégué a informé la mission que le Gabon s'est engagé à libérer le plus tôt possible le tiers de sa contribution, soit 316 millions de FCFA et a mentionné que des dispositions seront prises à cet effet. Il a par ailleurs été informé des appuis multiformes dont le Gabon a bénéficié de la part d'AFRISTAT notamment sur la réforme institutionnelle en cours et en matière de renforcement des capacités pour la production et l'analyse des données statistiques nécessaires pour la prise des décisions et le suivi des ODD.

Visite de courtoisie et de mobilisation de ressources du Directeur Général d'AFRISTAT auprès des autorités congolaises en charge de la statistique

Du 1^{er} au 3 mars 2017, M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT a conduit à Brazzaville (Congo) une mission de courtoisie et de mobilisation de ressources auprès des autorités congolaises en charge de la statistique. Il était accompagné M. Dodji V. Silété-Adogli, Expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats. Le Directeur Général a été reçu en audience par Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, Ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale. Ont assisté à cette audience, outre M. Samuel Ambapour, Directeur

Général de l'INS, M. Stephen J. Yoka Ikombo, Directeur de la programmation, de la coordination et de l'harmonisation statistique, MM. Frédéric Poumbou et Valéry Babackas, respectivement Conseiller à la statistique et Chargé de mission auprès de Mme le Ministre. Trois sujets ont meublé l'audience: (i) la situation des contributions du Congo au 3^e Fonds AFRISTAT ; (ii) les prochaines réunions statutaires d'AFRISTAT ; (iii) la poursuite des actions de renforcement des capacités du Système statistique du Congo par AFRISTAT. Après l'audience, la mission a



eu une séance de travail avec le Directeur Général de l'INS avec qui les domaines dans lesquels porteront les futurs appuis d'AFRISTAT au Congo ont été abordés, à savoir : le recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), le recensement général des entreprises au Congo (RGEC), les enquêtes de type 1-2-3, l'élaboration de la SNDS 2018-2022 ainsi

que les comptes nationaux trimestriels. L'acquisition du logiciel Phoenix pour l'élaboration de l'indice des prix à la consommation a été également évoquée. Le Directeur Général d'AFRISTAT a rencontré d'autres acteurs de la statistique au Congo comme M. Rufin Bidounga, Président du Comité de direction de l'INS, Conseiller du Président de la République et

Chef de la cellule des statistiques à la Présidence et M. Jean Valère Mady-Goma, Directeur du Centre d'application de la statistique et de la planification (CASP). Il a eu enfin des entretiens d'une part, avec les experts du Projet de renforcement des capacités statistiques (PSTAT) et, d'autre part, avec les responsables des projets de recensements et des enquêtes.

Visite de courtoisie du Directeur Général au Burundi



M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT, accompagné de Mme Boukenem Fatima Diallo,

expert en communication, s'est rendu à Bujumbura, du 22 au 26 février 2017 pour une visite de courtoisie auprès du Président en exercice du Comité de direction d'AFRISTAT.

Cette visite de prise de contact et d'échange avec M. Nicolas Ndayishimiye, Directeur général de l'ISTEEBU, a porté sur la tenue de la 35^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT, prévue les 7 et 8 avril 2017 et la 27^e Session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, le 13 avril 2017 à Abidjan.

Les points inscrits à l'ordre du jour des réunions sta-

tutaires, la situation des contributions aux Fonds AFRISTAT ont été abordés.

La visite a été couplée avec une mission de mobilisation des ressources auprès des autorités burundaises. Le Directeur général d'AFRISTAT a été reçu en audience par son Excellence M. Serges Ndayiragije, Ministre chargé de la Bonne Gouvernance et du Plan du Burundi. Les échanges ont porté sur la présidence du Comité de direction assurée par le Burundi, la situation de la contribution au Fonds AFRISTAT en cours et aux appuis d'AFRISTAT à l'ISTEEBU.

Visite de courtoisie du Directeur Général Adjoint à Djibouti

Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meyé, a rendu une visite de courtoisie à M. Amareh Ali Said, Commissaire au Plan chargé des statistiques, le 22 mars 2017 à Djibouti pour lui transmettre les invitations adressées par Mme la Présidente

du Conseil des Ministres d'AFRISTAT aux autorités djiboutiennes membres dudit Conseil à participer à la 27^e session de cet organe statutaire prévue le 13 avril à Abidjan. En présence de M. Idriss Ali Soultan, Directeur de la DISED, cette rencontre a permis de mesurer les

efforts entrepris pour le versement des contributions de Djibouti à AFRISTAT et de passer en revue les activités statistiques en cours et les demandes d'assistance technique à satisfaire par l'Observatoire dans ce pays au cours des prochaines semaines.

Visite de courtoisie du Directeur Général Adjoint au Centre africain pour la statistique

Le 23 mars 2017, le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meyé, a eu une série d'entretiens avec des spécialistes du Centre africain pour la statistique à Addis-Abeba. Les échanges ont tour à tour eu lieu avec MM. Xuan Che et Negussie Gorfé, statisticiens, et Mme Fatouma Sissoko, expert

en statistique de genre. Les discussions ont porté sur les possibilités d'implication d'AFRISTAT dans les initiatives africaines sur : l'élaboration de l'indice d'intégration régionale, la production de l'indice de développement social et la réflexion sur les indicateurs de suivi de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et des ODD. La

perspective d'une collaboration de l'Observatoire avec les autres institutions africaines, particulièrement l'UNECA, la BAD et l'Union Africaine, sur ces questions laisse entrevoir de réelles opportunités.

Visite de courtoisie du Directeur Général Adjoint à Madagascar



Dans le cadre de la mission de sensibilisation et de mobilisation des ressources assignée à la Direction

Générale d'AFRISTAT par le Conseil des Ministres, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire, a séjourné à Antananarivo du 13 au 15 mars 2017. Il en a profité pour s'enquérir des besoins en assistance technique des services statistiques et économiques. La comptabilité nationale, la prévision macroéconomique, l'enquête budget consommation et la SNDS sont apparus comme les domaines où les besoins sont les plus urgents. En présence de Dr Ida Clément Rajaonera, Directeur Général de l'INSTAT, le Directeur Général Adjoint a été reçu en audience par M. François Gervais Rakotoarimanana, Ministre des Finances et du

Budget, et par M. Jean Gabriel Randrianarison, Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et du Plan à qui il a transmis les invitations à la 27^e réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT avant de discuter des questions de renforcement des capacités statistiques et de recouvrement des contributions au 3^e Fonds AFRISTAT. Enfin, M. Nguema Meyé a pu remettre à MM. André Andriamiharisoa et Joé A. Rabeantoandro, Directeurs à la Banque centrale de Madagascar, l'invitation à participer au prochain Conseil des Ministres d'AFRISTAT adressée à leur Gouverneur.

Visite de courtoisie du Directeur Général Adjoint à l'Union des Comores

Du 15 au 18 mars 2017, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a effectué une mission de sensibilisation et de mobilisation des ressources à Moroni. À cette occasion, il a échangé avec la Direction générale de l'INSEED sur leurs besoins d'assistance technique en comptabilité natio-

nale, en enquête auprès des ménages et en statistiques des prix. M. Nguema Meyé a aussi été reçu en audience par MM. El Aziz, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Économie et des Finances et M. Imani Younoussa, Gouverneur de la Banque Centrale des Comores, à qui il a remis les invitations à participer à

la 27^e réunion du Conseil des Ministres d'AFRISTAT. À chacune de ces audiences où il était introduit par M. Hamidou Ounaïs, Directeur Général Adjoint de l'INSEED, M. Nguema Meyé a abordé les questions relatives au versement des contributions de l'Union des Comores aux Fonds AFRISTAT.

Visite de courtoisie du Directeur Général Adjoint au Cameroun

Le Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, M. Paul-Henri Nguema Meyé, a rencontré M. Joseph Tedou, Directeur Général de l'INS du Cameroun, le 16 janvier 2017 à Yaoundé. Avec ce dernier, les perspectives d'intervention d'AFRISTAT au Cameroun ont été passées en revue et les dispositions prises par ce pays pour solder sa contribution au 3^e Fonds AFRISTAT ont été évoquées. Dans la même journée, M. Nguema

Meyé a été reçu en audience par M. Antonio M.A. Pedro, Directeur du Bureau Sous-régional de la CEA pour l'Afrique Centrale, en présence de son collaborateur M. Mamadou Malick Bal, économiste. Les échanges entrepris ont porté sur les possibilités de collaboration autour de la problématique du suivi des ODD et la participation croisée aux réunions statutaires des deux institutions. Le 18 janvier 2017, le

Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT a eu une séance de travail avec M. Boubacar S. Diarrah, Directeur des Affaires juridiques, de la communication et de la documentation au Secrétariat Permanent de l'OHADA, au cours de laquelle le modèle de financement de l'OHADA a été partagé.

Visite de courtoisie du Directeur Général Adjoint au Burkina Faso

Deux réunions de travail ont été organisées lors de la mission de M. Nguema Meyé Paul-Henri, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, au Burkina Faso, du 22 au 25 février 2017. Lors de la première rencontre, le Directeur Général Adjoint a été reçu par M. Baya Banza, Directeur Général de l'INSD, avec qui il a discuté du rythme de mise en œuvre du projet PSR-

UEMOA et du bouclage du projet IHPC-Extension au niveau de son institution. La problématique du versement des contributions au Fonds AFRISTAT 2016-2025 par son pays a été également abordée. Concernant la seconde réunion, M. Adrien Laroze, Conseiller régional de coopération pour l'Afrique de l'Ouest à l'Ambassade de France, a accueilli M.

Nguema Meyé dans leurs bureaux à Ouagadougou. Les échanges entre les deux interlocuteurs se sont circonscrits à la dimension régionale des interventions de l'Observatoire et à la problématique de la définition des indicateurs de suivi des plans de développement et des ODD.

Rencontre avec un représentant du Bureau sous régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest

Le 13 mars 2017, M. Cosme Vodounou, Directeur Général d'AFRISTAT, a reçu M. Bakary Dosso, Chargé des Affaires Économiques Principal du Bureau Sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest (BSR-CEA/AO) basé à Niamey. Au cours de cette rencontre,

les deux parties ont échangé sur les questions d'intérêt commun et ont réaffirmé leur volonté de travailler en concertation dans la mise en œuvre de leurs programmes d'activités. Ont participé à cette rencontre du côté d'AFRISTAT,

M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques et du côté du BSR-CEA/AO, M. Mamadou Sebego, Chargé des Affaires Économiques.

ARRIVÉE

■ M. Madior Fall, de nationalité française, est arrivé à AFRISTAT le 16 janvier 2017, en qualité d'assistant technique en charge des statistiques agricoles, de l'environnement et du changement climatique. M. Fall, avait précédemment servi à AFRISTAT entre 2010 et 2014, en qualité d'assistant technique en statistiques sociales. La Direction générale d'AFRISTAT lui souhaite la bienvenue.

■ MM. Audrier Sanou et Amsata Niang, tous deux statisticiens, sont arrivés respectivement à AFRISTAT les 21 et 27 mars 2017, en qualité de Consultants de la FAO, pour intégrer l'équipe d'experts d'AFRISTAT chargée de la mise en œuvre du protocole d'accord signé avec la FAO dans le cadre de l'exécution d'un programme de la Stratégie globale pour améliorer les statistiques agricoles et rurales. Le projet a une durée d'un an.

Activités de la Direction Générale

Atelier de renforcement de capacités sur l'intégration régionale

M. Paul-Henri Nguema Meye, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, et Mme Emilie Laffiteau, expert macro-économiste, ont participé à l'atelier de renforcement de capacités pour les enseignants des Écoles de Statistique Africaines (ESA) et les experts

d'AFRISTAT sur le thème de l'intégration régionale. L'atelier était financé par l'association CESD-Statisticiens pour le développement et s'est déroulé dans les locaux de l'ENSEA d'Abidjan en Côte d'Ivoire du 06 au 10 février 2017. L'atelier a permis d'appro-

fondir les compétences des participants autour de cette thématique et de réaliser des recommandations à l'encontre des institutions présentes et des acteurs de l'intégration régionale.

Convention d'exécution des travaux statistiques du PSR-UEMOA 2015-2020

Au cours de la période sous revue, AFRISTAT a poursuivi son assistance technique aux pays bénéficiaires, notamment pour l'amélioration des comptes nationaux, des statistiques d'entreprise et la réalisation d'une enquête intégrée sur l'emploi et le secteur informel.

En ce qui concerne l'enquête, le premier trimestre 2017 a été consacré à la poursuite de la réalisation de l'enquête dans certains pays, aux travaux de mise à jour des bases de sondage et à la correction des documents techniques et des applications informatiques élaborées pour la collecte des données par tablette.

M. Ousman Koriko, expert principal en enquêtes auprès des ménages, a effectué du 22 au 24 mars 2017, une mission d'appui à Bissau pour la préparation de l'enquête pilote sur l'emploi et le secteur informel. L'opération pilote se déroulera en avril 2017.

L'expert principal en analyse de la pauvreté, M. Coulibaly Siriki Zanga a effectué, du 20 au 31 mars 2017, une mission d'assistance technique auprès de l'ANSD du Sénégal, à Dakar, pour les travaux relatifs au démarrage de l'enquête pilote. Cette mission a enregistré la participation d'une dizaine de cadres de l'équipe technique du projet et a permis de : i) former ces cadres sur les outils méthodologiques de la collecte des données sur l'emploi, le secteur informel et le module GPS (Gouvernance, paix et sécurité); ii) tester le bon fonctionnement de l'application informatique; et iii) s'accorder sur une feuille de route des activités à conduire jusqu'à la réalisation de l'enquête proprement dite.

S'agissant de la comptabilité nationale

M. Tabo Symphonien Ndong, expert en comptabilité nationale, a animé un atelier d'élaboration d'une nouvelle nomenclature d'activités et des produits pour les comptes nationaux, du 24 au 28 mars 2017 à Adzopé (Côte d'Ivoire). Cet atelier retraite regroupant aussi bien les cadres de l'INS que certains utilisateurs a permis d'élaborer une nouvelle nomenclature pour les comptes nationaux qui tient compte de la Classification Ivoirienne des Activités et des Produits (CIAP) dérivée elle-même des nomenclatures NAEMA Rev1 et NOPEMA Rev1. Il a été aussi question de renforcer les capacités des participants dans l'élaboration des nomenclatures de travail. Les autres nomenclatures (opérations et secteurs institutionnels) pour les comptes nationaux ont été aussi élaborées. M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a effectué une mission du 20 au 30 mars 2017 à Lomé au Togo, dans le cadre des activités du PSR-UEMOA relatif à un appui à l'élaboration des comptes nationaux.

La mission a permis de faire le diagnostic des comptes nationaux et d'examiner les nomenclatures d'activités et de produits du Togo. En termes de résultats obtenus de la mission, on peut citer :

- l'analyse du cadre institutionnel et organisationnel du service des comptes nationaux;
- la description des moyens de travail du service de

la comptabilité nationale;

- l'analyse de l'état de production des comptes nationaux;
- et enfin l'examen des nomenclatures d'activités et des produits du Togo.

Dans le cadre des activités liées à l'élaboration des matrices de comptabilité sociale (MCS), la Côte d'Ivoire a reçu l'assistance technique de M. Serge Jean Edi, experts macro-économiste, pour l'animation d'un atelier de renforcement des capacités du 20 au 24 février 2017. Cet atelier a permis de réaliser la micro MCS primaire ajustée pour l'année de référence 2013 et de former plusieurs cadres de l'administration.

En ce qui concerne les statistiques d'entreprise, l'expert d'AFRISTAT, M. Roland Ngampana, a réalisé plusieurs missions d'appui dans les pays suivants : Bénin (31 janvier au 10 février), Burkina Faso (13 au 17 février), Togo (20 au 24 février), Mali (27 février au 10 mars) et Côte d'Ivoire (22 au 21 mars). Ces différentes missions ont permis d'appuyer les INS des pays cités dans leurs travaux sur l'indice des prix de production de l'industrie (IPPI), l'indice du chiffre d'affaires (ICA) et sur la mise en place des enquêtes qualitatives d'opinion.

Projet de mise en œuvre du Plan de formation de l'Office National des Statistiques et des services statistiques des Ministères de l'Éducation Nationale et de la Santé en République islamique de la Mauritanie

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de plan de formation des cadres de l'Office national de la statistique et des Ministères de l'éducation nationale et de la santé de la République islamique de Mauritanie financé par l'Union européenne, il est prévu de réaliser l'étude de faisabilité pour la création d'un centre de formation et de perfectionnement en statistique et de renforcer les capacités des cadres du système statistique national à travers l'organisation d'une vingtaine d'ateliers. Le lancement de ce programme a eu lieu le 24 janvier 2017 concomitamment avec la cérémonie d'ouverture du séminaire-atelier sur le thème : « Planification et gestion du programme statistique ». Ont participé à ce double évènements, le Directeur Général Adjoint de l'Office National de la Statistique

(ONS) de la Mauritanie, M. Taleb Abderrahmane Ould El Mahjoub, le Chef de mission de l'Assistance technique du Programme d'Appui Budgétaire, M. Abderrahim Didi, les représentants de la Délégation de l'Union européenne en République Islamique de Mauritanie, MM. Enrico Colombo et Gabriel Moyano, de la Cellule d'appui à l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement, M. Diallo Amadou Tijane et de l'Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), M. Dodji V. Silété-Adogli.

Ce lancement a été suivi du séminaire-atelier sur la planification et gestion du programme statistique qui s'est déroulé du 24 au 27 janvier 2017. Il a connu la participation d'une vingtaine de cadres du système

statistique de la Mauritanie et a été animé par l'expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats à AFRISTAT, M. Dodji V. Silété-Adogli.

Trois autres séminaires ateliers portant sur les thèmes ci-après ont été organisés :

- Conception et traitement des données sous CSIRO du 13 au 17 février 2017 et animé par M. Souleymane Diakité, Enseignant à l'ENSAE de Dakar;
- Traitement et analyse des données sous SPSS du 20 au 24 février 2017 par le même formateur;
- Outils de projection démographique du 21 au 24 mars 2017 par M. Bruno Nouatin, Expert en statistiques démographiques et sociales à AFRISTAT.

Projet FAO pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales

À la fin du mois de décembre 2016, AFRISTAT et la Division statistique de la FAO ont signé un protocole d'accord portant sur la fourniture de services de renforcement des capacités dans les domaines des bases d'échantillonnage principales et de compilation des bilans alimentaires

Les activités en rapport avec ce projet qui se sont déroulées au cours du premier trimestre 2017 concernent la précision et la programmation des actions à réaliser et le renforcement des capacités d'intervention. Dans le premier cas, il était question de finaliser le document détaillé de projet proposé par AFRISTAT. Ce document a été discuté avec la mission du bureau mondial de la Stratégie Globale basé au sein de la Division statistique de la FAO qui a séjourné à Bamako du 29 au 31 janvier 2017. Cette mission qui était composée de M. Christophe Duhamel et de Mme Valérie Bizier, respectivement Coordinateur et Responsable du volet assistance technique et formation au sein dudit bureau mondial, a fourni des informations précieuses sur l'organisation institutionnelle, les délais de disponibilité des outils de travail et l'arrivée des consultants FAO prévus dans le cadre de cette

collaboration. Celles-ci vont permettre de préparer la version définitive du document détaillé de projet. Dans le second cas, les capacités d'intervention du projet ont été renforcées suite à :

- la participation de M. Madior Fall, expert en statistiques agricoles et changement climatique, à la conférence sur les statistiques agricoles « Soutenir le développement des statistiques agricoles en Afrique à travers les politiques nationales » qui s'est déroulée à Dakar du 23 au 25 janvier 2017 ;
- l'organisation du 27 février au 3 mars 2017 à Rome de l'atelier de formation des formateurs sur la compilation des bilans alimentaires. Cet atelier a enregistré la participation de MM. Madior Fall et Oumarou Elhadji Malam Soule, respectivement expert en statistiques agri-

coles et changement climatique et expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques à AFRISTAT. Il a été l'occasion de se familiariser à la nouvelle méthodologie de compilation des bilans alimentaires et de discuter sur la meilleure stratégie à adopter pour fournir l'assistance technique aux pays dans ce domaine ;

- l'arrivée à Bamako des deux consultants FAO : MM. Audrier Sanou et Amsata Niang, respectivement les 21 et 27 mars 2017.

Durant la même période, tous les six pays bénéficiaires¹² de cette initiative ont formellement confirmé leur volonté d'y prendre part.

¹² Bénin, Côte d'Ivoire, Cabo Verde, Guinée, Mali et Madagascar.

Autres activités d'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Côte d'Ivoire

■ M. Oumarou El Hadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques, a participé à l'examen par les pairs du système statistique de la Côte d'Ivoire réalisé par le Cameroun et le Sénégal lors d'une mission à Abidjan du 23 au 27 janvier 2017. L'exercice a été facilité par AFRISTAT, la Commission de l'Union africaine et PARIS21 qui ont appuyé l'équipe d'examineurs et préparé un rapport contenant des recommandations. Il s'agit du huitième exercice de ce genre réalisé dans un pays membre d'AFRISTAT.

Guinée

■ Du 27 au 31 mars 2017, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), AFRISTAT et PARIS21 ont organisé à Conakry (Guinée) une mission conjointe d'évaluation finale de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNSD) 2011-2015 de la Guinée. AFRISTAT était représenté par M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, Expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques. La mission a porté en particulier sur l'examen de la pertinence des objectifs et des résultats assignés à la SNSD 2011-2015, l'analyse de la logique d'intervention, de l'approche suivie pour sa mise en œuvre et des moyens mobilisés (humains, financiers et matériels) ainsi que le degré d'appropriation de la SNSD par l'ensemble des acteurs pour la réalisation des objectifs de cette dernière. Conformément aux termes de référence, l'évaluation a permis de (i) faire le point de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la SNSD jusqu'en 2015, (ii) tirer les leçons de cette mise en œuvre, et (iii) proposer des orientations, sur la base des leçons apprises, pour l'élaboration la SNSD 2017-2021.

Mali

■ Dans le cadre de l'amélioration des outils de prévision macroéconomique, M. Serge Jean Edi, expert principal macroéconomiste, a participé à une mission conduite par le conseiller régional en macroéconomie d'AFRISTAT de l'Ouest à la Direction Nationale de la Planification du Développement du Mali, du 06 au

17 mars 2017. Cette mission avait pour objectif principal d'améliorer le fonctionnement du modèle macroéconomique MME_DNPDP utilisé pour les cadrages macroéconomiques. La mission a permis d'achever le toilettage du modèle, de rétablir toutes ses fonctionnalités et de réaliser un premier cadrage macroéconomique. Par ailleurs, les cadres de la DNPDP ont été formés à la mise à jour des coefficients d'élasticité.

■ Mme Emilie Laffiteau, expert macro-économiste, a appuyé le Comité National de Politique Économique (CNPE) et la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP) du Mali à plusieurs reprises au cours du premier trimestre 2017. Ces appuis concernaient les MCS (CNPE) et le Rapport de cadrage macroéconomique 2018-2020 (DNPDP). À cet égard un atelier de renforcement des capacités des cadres de la DNPDP s'est tenu du 20 au 24 mars 2017 sur le thème « Programmation financière et analyse des comptes macroéconomiques ».

Mauritanie

■ L'expert principal en analyse de la pauvreté, M. Siriki Coulibaly a apporté un appui technique à l'ONS de Mauritanie pour la finalisation du profil sur la pauvreté basée sur l'approche du coût des besoins essentiels. Cette mission qui s'est déroulée du 26 février au 3 mars 2017 a permis de proposer à l'ONS deux types de modèles (régressions quantiles, décomposition de Blinder-Oaxaca) pour l'analyse des déterminants du niveau de vie des ménages. Une dizaine de cadres de l'ONS et du CMAP ont été formés sur ces outils qui ont été appliqués aux données des EPCV 2008 et 2014 de la Mauritanie dans la section du rapport sur la pauvreté.

Sénégal

■ Dans le cadre de la réforme des comptes nationaux au Sénégal avec le changement de l'année de base et la migration vers le SCN 2008, une mission d'appui technique d'AFRISTAT conduite par M. Ibrahima Sory, expert en comptabilité nationale, a séjourné à l'ANSD du 27 février au 10 mars 2017. La mission a permis

de finaliser les travaux de la quatrième décentralisation (la dernière) et entamer la première partie de la synthèse finale des comptes nationaux de la nouvelle année de base 2014. À la fin de la mission, une stratégie de poursuite des travaux de la synthèse finale a été formulée.

Togo

■ MM. Ousman Koriko et Siriki Zanga Coulibaly, respectivement expert principal en enquêtes auprès des ménages et expert principal en analyse de la pauvreté, ont apporté une assistance technique à l'ANPE du Togo, sous la forme d'un atelier de formation technique. L'intervention de ces experts qui s'est déroulée du 05 au 19 février 2017 à Kpalimé, a porté sur les méthodes d'analyse multivariées appliquées aux données sur l'emploi. La formation qui a été dispensée à une quinzaine de cadres du système statistique togolais a porté sur les méthodes d'analyse factorielle, l'analyse discriminante, les régressions multiples par moindre carré ordinaires, les régressions multiples par les méthodes du maximum de vraisemblance (dichotomique, polytomique).

ENSEA Abidjan

■ M. Siriki Zanga Coulibaly, expert principal en analyse de la pauvreté, Coordonnateur du CERA, a représenté le Directeur Général d'AFRISTAT lors des travaux de la première session du Comité de Pilotage (Copil) du projet Centre d'Excellence Africain de la Banque mondiale. Cette session a eu lieu les 11 et 12 mars 2017 à Abidjan. Les travaux ont été ouverts par M. Tano Joseph, représentant de Madame la Ministre du Plan et du Développement de la République de Côte d'Ivoire et présidés par M. Pali Lehohla, Directeur du bureau des statistiques de l'Afrique du Sud. Le secrétariat a été assuré par M. Hugues Kouadio, Directeur de l'ENSEA. La session a permis de clarifier les orientations du projet soumis à la Banque mondiale, de les recadrer par endroits, de définir les moyens et l'organisation à mettre en œuvre pour atteindre les résultats visés. À l'issue des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées à l'endroit de la Banque mondiale.

Activités internationales

■ Atelier des Directeurs des études des ESA

Du 9 au 13 janvier 2017 à Douala, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint, a représenté AFRISTAT à la réunion des Directeurs des études des écoles de statistique africaines (ESA) couplée avec un atelier de sensibilisation au e-learning. Au cours de ces rencontres, la situation de l'exécution du programme triennal d'activités conjoint AFRISTAT-ESA pour l'année scolaire 2016-2017 a été effectuée. Les participants ont également statué sur les activités qui feront l'objet de sollicitation de financement auprès du Comité de gestion du Fonds CESD-Statisticiens pour le développement pour la prochaine année scolaire. Ils ont aussi été initiés à l'évaluation d'un projet de réalisation des enseignements en ligne.

■ Séminaire de lancement du dispositif de suivi de conjoncture de la BEAC

Dans le cadre du lancement de la réforme visant à améliorer son dispositif de suivi et d'analyse de la conjoncture, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a organisé un séminaire à Yaoundé du 16 au 20 janvier 2017.

Étaient présents, les cadres de la Direction des études et de la stabilité financière, de la Direction de la recherche, de la Direction de la Formation et des agences nationales de la BEAC, un expert du groupement interprofessionnel du Cameroun (GICAM), trois experts des Directions Générales de l'Économie du Congo, du Gabon et du Cameroun, six experts des INS des pays de la CEMAC et un expert d'AFRISTAT.

Ce séminaire visait à valider avec l'appui technique d'AFRISTAT, le document cadre de la réforme du dispositif de suivi et d'analyse de la conjoncture de la BEAC. À l'issue des travaux, les recommandations ont été formulées sur les méthodologiques de production et de prévisions à court terme des indicateurs conjoncturels et le document cadre a été restructuré avec la proposition d'un nouveau chronogramme des activités et une évaluation financière adaptée à ces activités. M. Serge Jean Edji, expert principal macroéconomiste a représenté AFRISTAT à ce séminaire.

■ Conférence sur les statistiques agricoles : « Soutenir le développement des statistiques agricoles en Afrique à travers les politiques nationales »

M. Madior Fall, Expert en statistiques agricoles, de l'environnement et du changement climatique, a pris part à Dakar, du 23 au 25 janvier 2017, à un atelier organisé par la Banque Africaine de Développement en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural du Sénégal, sur le thème intitulé « soutenir le développement des statistiques agricoles à travers les politiques nationales agricoles ». Cet atelier s'est inscrit dans le cadre de la relance de la mise en œuvre des plans stratégiques pour les statistiques agricoles et rurales (PSSAR) développés par les pays africains. L'atelier a eu pour objectifs spécifiques de faire le plaidoyer sur l'importance des statistiques agricoles, de partager les bonnes pratiques et expériences en matière de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des PSSAR, d'examiner les différents défis auxquels font face les pays et de définir les politiques de mobilisation de ressources pour les statistiques agricoles.

■ Atelier de lancement du PCI 2017

M. Tabo Symphorien Ndong, expert en comptabilité nationale, a participé à l'atelier de lancement du PCI-Afrique cycle 2017 organisé conjointement par la BAD et la COMESA à Lusaka du 30 janvier au 3 février 2017. En plus des pays des autres organisations sous-régionales africaines (SADC, COMESA et UMA), Tous les États membres d'AFRISTAT (CEEAC et CEDEAO) y étaient représentés par deux participants : un comptable national et un statisticien des prix. L'objectif de l'atelier était de présenter le cadre général des activités à mener durant le cycle PCI-Afrique 2017, y compris le chronogramme, les moyens financiers, matériels et humains. La liste africaine des produits dont les prix seront collectés a été débattue et validée ainsi que les divers outils de validation des travaux de décomposition du PIB en 155 positions élémentaires (Mores, rapport narratif, fiche de pra-

tiques des pays, etc.). Les questionnaires sur les enquêtes spécifiques de comptabilité nationale (logement, éducation privée, rémunération des salariés de l'Administration, construction et biens d'équipements) ont été également examinés par les participants.

■ M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a eu le 8 février 2017 à Abidjan, une réunion de travail avec Mme Isabelle Valot, Directrice du Département gouvernance économique et financière à Expertise France. À cette occasion, les deux parties ont échangé les informations sur les futures réunions statutaires d'AFRISTAT et les possibilités de collaborations futures en matière de renforcement des capacités statistiques de certains États membres. Outre la soumission en commun à un appel d'offres de prestation de service au Burkina Faso, une veille stratégique est maintenue pour examiner d'autres opportunités qui pourraient apparaître dans la sous-région.

■ Huitième réunion annuelle de la Communauté africaine de pratiques sur la Gestion axée sur les résultats de développement (AfCoP-GRD)

M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques a participé à la huitième réunion annuelle de l'AfCoP-GRD qui s'est tenue à Dakar, du 20 au 22 février 2017. Cette réunion a permis d'étudier les progrès réalisés par plusieurs pays et deux communautés économiques régionales (COMESA et UEMOA), dans l'institutionnalisation des principes de la GRD et l'amélioration de leurs capacités en gestion axée sur les résultats. La réunion s'est aussi focalisée sur l'impact potentiel et la durabilité de l'AfCoP tout en discutant des pistes innovantes afin d'améliorer la culture des résultats sur le continent.

La réunion, financée par la BAD et l'ACBF, s'est déroulée en présence des représentants de toute l'Afrique, dont des représentants des gouvernements, des membres du parlement, des partenaires au développement, ainsi que des jeunes et des femmes leaders, des dirigeants d'organisations de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire.

■ 27^e réunion du Comité d'Orientation d'Afritac de l'Ouest

Le 23 février 2017, M. Paul-Henri Nguema Meyé, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a pris part à la 27^e réunion du Comité d'Orientation d'Afritac de l'Ouest qui s'est tenue à Ouagadougou. Les membres de cette instance ont été informés des avancées enregistrées au Burkina Faso en matière de réformes budgétaires et au niveau sous-régional pour ce qui est des activités de l'Agence UMOA-Titres. Ils ont aussi examiné l'exécution du programme de travail 2017 du Centre et apprécié les activités que ce dernier se propose de réaliser au cours de l'année budgétaire 2018. Les priorités et défis du Cycle IV d'AFRITAC de l'Ouest ont fait l'objet de discussions et le nouveau système du FMI de gestion basée sur les résultats a été présenté.

■ Atelier de formation des formateurs sur les bilans alimentaires

Du 27 février au 3 mars 2017, MM. Madior Fall et Oumarou Elhadji Malam Soulé respectivement expert en statistiques agricoles et environnementales et expert principal en organisation Institutionnelle des systèmes statistiques nationaux ont participé à l'atelier de formation des formateurs sur les bilans alimentaires à Rome au siège de la FAO. L'atelier avait pour objectif spécifique d'initier et de discuter la nouvelle méthodologie de compilation des bilans alimentaires développée par la FAO.

■ Atelier sur les bilans et comptes d'accumulation

M. Tabo Symphorien Ndong, expert en comptabilité nationale, a pris part du 27 février au 10 mars 2017, à Washington DC (USA) à un atelier de formation organisé par l'Institut de Formation du FMI sur le thème « Bilans et comptes d'accumulation ». Les participants ont vu leurs capacités renforcées en matière de compilation des comptes d'accumulation et comptes financiers. Une dizaine de pays, surtout européens et américains, familiers au compte financier et compte d'accumulation, ont partagé aussi leurs expériences avec les autres participants.

■ Atelier de formation des formateurs sur les techniques d'enquêtes par panel et de gestion d'échantillon maître

M. Ousman Koriko, expert principal en enquêtes auprès des ménages, et M. Roland Ngampama, expert en statistiques d'entreprise, ont participé à Paris, du 13 au 17 mars 2017, à un atelier de formation des formateurs sur les techniques d'enquêtes par panel et de gestion d'échantillon maître. Cette formation a été organisée par l'Insee de France au profit des experts d'AFRISTAT, des enseignants des ESA et des cadres statisticiens du Haut-commissariat au Plan du Maroc. La formation a visé le renforcement des capacités des experts statisticiens d'enquête d'AFRISTAT pour une amélioration de leurs interventions dans les pays membres et dans d'autres pays. Plus précisément, elle a permis aux experts d'AFRISTAT de maîtriser la théorie et la pratique concernant la conception et la mise en œuvre des enquêtes par panel, en mettant l'accent sur la gestion de l'échantillonnage dans le temps et le traitement des non-réponses totales ou partielles. Elle a été financée par le CESD-Statisticiens pour le développement.

■ Réunion extraordinaire du Comité des Directeurs Généraux des Instituts nationaux de statistique (CoDG) de l'Union africaine sur la Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHAa)

M. Oumarou Elhadji Malam Soulé, expert principal en organisation institutionnelle des systèmes statistiques a représenté AFRISTAT à la réunion extraordinaire du Comité des Directeurs Généraux des Instituts nationaux de statistique (CoDG) de l'Union africaine sur la Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHAa), du 20 au 21 mars 2017 à Dakar (Sénégal). Cette réunion, a été organisée par la Commission de l'Union africaine afin de valider le document de la SHAa II suite aux recommandations de la 10^e réunion du CoDG tenue à Grand Bassam (Côte d'Ivoire) en novembre 2017.

Atelier interrégional sur "le rôle d'un service public d'emploi dans la prise en charge des diplômés de l'enseignement supérieur et des grandes écoles".

M. Noutin Bruno, expert en statistiques démographiques, a participé les 15 et 16 mars 2017, à l'atelier interrégional sur le thème : "le rôle d'un service public d'emploi dans la prise en charge des diplômés de l'enseignement supérieur et des grandes écoles". Il s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) et a rassemblé les experts de toutes les régions du monde afin partager leurs expériences et leurs regards sur ces questions et essayer de trouver ensemble les solutions à cette question.

Les débats ont tourné autour des thèmes suivant : (i) la problématique du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur et des sortants des grandes écoles, (ii) le recrutement des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et des grandes écoles, quelles attentes des entreprises, (iii) les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et l'auto-entrepreneuriat et (iv) les liens entre les services publics de l'éducation et de l'emploi.

■ Participation au séminaire régional sur « Le cadrage macroéconomique et son utilisation pour l'élaboration des budgets de programmes »

M. Serge Jean Edji, expert principal macroéconomiste a participé au séminaire régional sur « Le cadrage macroéconomique et son utilisation pour l'élaboration des budgets de programmes » qui s'est tenu du 27 au 31 mars 2017 à Conakry en Guinée. Ce séminaire, qui a été organisé par AFRITAC de l'Ouest (AFW), a permis de renforcer les capacités des États sur les enjeux du budget de programmes et leurs implications sur les processus d'élaboration des cadrages macroéconomiques, d'échanger sur les bonnes pratiques et les contraintes rencontrées dans les pays et de formuler des recommandations sur les outils, le dispositif institutionnel et l'organisation des prévisions macroéconomiques et budgétaires dans un contexte de budgets de programmes.

Les pays membres de l'UEMOA, la Guinée et la Mauritanie étaient représentés ainsi que la BCEAO, les banques centrales de la Guinée et de la Mauritanie. Le séminaire était animé par les experts d'AFW et d'AFRISTAT.

Echange de bonnes pratiques

LLA N° 80



AVRIL 2017

Situation d'élaboration des comptes nationaux dans les États membres d'AFRISTAT, actualisé en janvier 2017

Une enquête a été menée auprès des 22 États membres d'AFRISTAT, en janvier 2017 pour recueillir la situation actuelle d'élaboration des comptes nationaux, le statut de mise en œuvre du SCN 2008, l'utilisation ou non de l'outil ERETES pour compiler les comptes nationaux et faire le point des séries des agrégats disponibles avec les années de base les plus récentes. Il ressort globalement de cette enquête qu'un grand nombre des États ont déjà migré ou sont en train de le faire

avec emphase sur le changement de l'année de base devenue souvent trop éloignée pour refléter les réalités économiques actuelles de ces États. Plus de 80% d'entre eux utilisent effectivement l'outil ERETES pour compiler les comptes nationaux et enfin, ils disposent tous des séries des agrégats assez longues pour la recherche et autres études économétriques. Nous vous présentons ci-dessous les résultats de cette investigation.

Tableau 1 : Série des comptes nationaux disponibles dans les États membres d'AFRISTAT

N°	Pays	Série 1 (avec ERETES) Série 2 (Avec ERETES)	Série 3 (Sans ERETES)	N°	Pays	Série 1 (avec ERETES) Série 2 (Avec ERETES)	Série 3 (Sans ERETES)
1	Bénin	1999-2015		12	Guinée Bissau		1996 à 2014
2	Burkina Faso	1999 à 2014	1985-1998	13	Guinée Équat.	2006-2007	2006-2013
3	Burundi	2005 à 2014		14	Madagascar		2007-2014
4	Cameroun	1993 à 2013 (SCN 93) 2005 à 2014 (SCN 2008)	1993-2004	15	Mali	1997 à 1999 2006 à 2013	1980 – 2014
5	Cabo verde		1980-2007 SCN1968, 2007-2012 SCN1993	16	Mauritanie	1998 – 2001 2005 – 2014	2002 à 2004
6	Comores	2007 à 2009	2000 à 2014	17	Niger	2006 à 2012	2006 à 2015
7	Congo	2005 à 2008, 2015	2000 à 2004 et 2009 à 2012	18	RCA	2005 à 2007	2012 et 2013
8	Côte d'Ivoire	1996 - 2014		19	Sao Tomé et Príncipe		2008- 2009 2008-2015
9	Djibouti	2013	2008-2011	20	Sénégal	2014 (SC2008)	1980-2015
10	Gabon	2001 à 2010	2009-2015	21	Tchad	2005, 2010	1989-2015
11	Guinée		2006 à 2014	22	Togo	2007 – 2013	2000 à 2006

Source: Enquête AFRISTAT de Janvier 2017

Tableau 2 : États membres d'AFRISTAT : utilisateurs du module ERETES

NIVEAU UTILISATEUR OU EXPERT ¹³ :	NIVEAU INITIATION ¹⁴ :
18 pays	4 pays
Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, RCA, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, Togo	Guinée Bissau, Guinée, Cabo Verde, Madagascar

Source: Enquête AFRISTAT de Janvier 2017

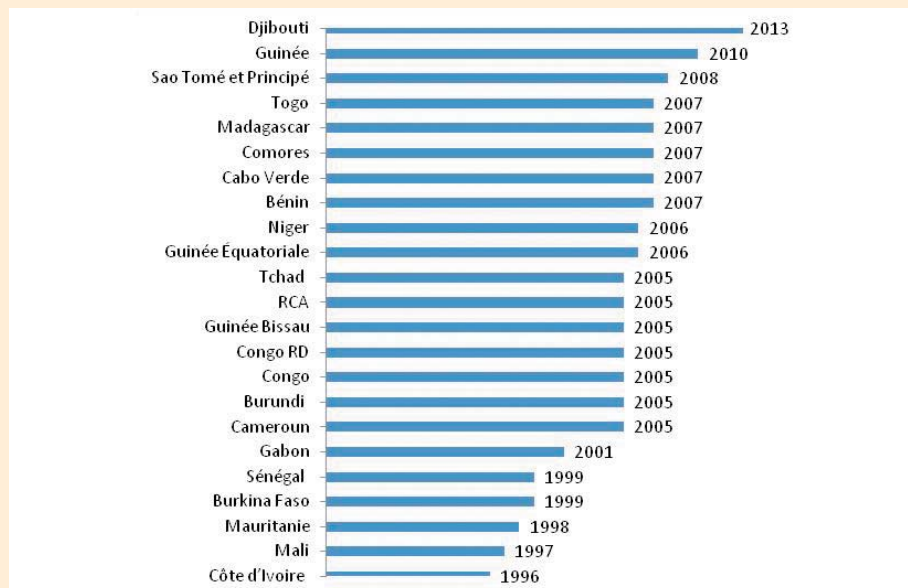
13. Niveau utilisateur ou expert correspond au niveau où le pays utilisateur manipule couramment l'outil ERETES pour compiler ses comptes nationaux.

14. Le niveau initiation correspond à celui où les cadres du pays utilisateur sont formés à l'outil ERETES mais celui-ci n'est pas effectivement un instrument d'élaboration de leurs comptes nationaux.

Les deux graphiques 1 et 2 ci-dessous présentent les années de base des comptes nationaux des États membres d'AFRISTAT. Globalement, les années de base sont assez anciennes (graphique 1) et c'est avec beaucoup d'intérêt que la plupart des

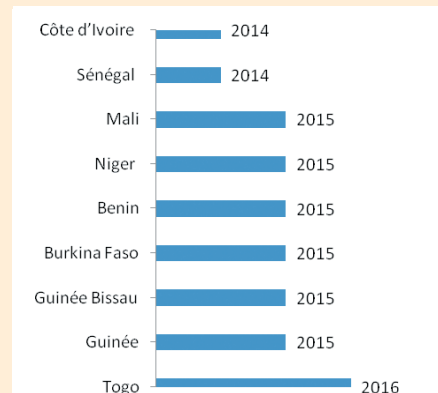
États membres ont entamé au cours de ces dernières années le processus de changement de ces années de base en faveur du processus de migration vers le SCN 2008 (Graphique 2).

Graphique 1 : Répartition des pays selon leur année de base actuelle (SCN 93)



Source: Enquête(s) AFRISTAT de Janvier 2017

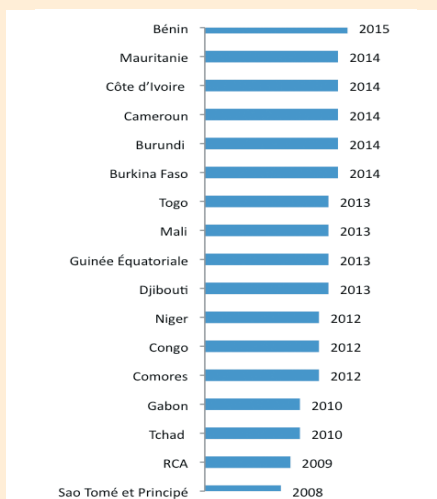
Graphique 2 : Les pays où le changement de l'année de base est en cours (SCN 2008)



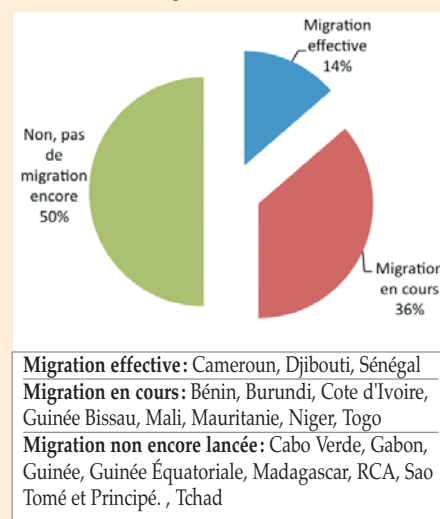
En principe selon le calendrier de publication, les comptes définitifs de l'année n-2 sont validés en année n. Il est donc attendu que l'ensemble des États membres disposent en ce début de l'année 2017 des comptes définitifs de l'année 2014. Six (6) pays (voir graphiques 3) sont à jour tandis que les seize (16) autres accusent des retards dont l'ampleur est variable selon les pays. Les quelques pays qui accusent un retard de plus de 5 ans peuvent être rangés dans la catégorie des pays ayant des difficultés internes (ressources humaines, disponibilité des statistiques de base, etc.) à élaborer convenablement les comptes nationaux avec l'outil ERETES dans les délais de publications requis.

Au cours des dernières années, le phénomène de migration vers le SCN 2008 se généralise dans la zone AFRISTAT (Graphique 4) : trois pays ont effectivement migré vers le SCN 2008 et 9 autres pays sont en plein processus de migration. 10 pays n'ont encore véritablement lancé le processus, même si un nombre important d'entre eux disposent déjà d'un plan de mise en œuvre du SCN 2008.

Graphique 3 : Répartition des États membres selon les dernières années disponibles des comptes nationaux définitifs (avec le module ERETES)



Graphique 4 : Répartition des États membres d'AFRISTAT selon le niveau de migration vers le SCN 2008



Échos des instituts nationaux de statistique

Bénin
www.insae-bj.org

Réalisation du test pilote sur tablette de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI)
 L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) s'inscrit dans le Programme de travail annuel (PTA) de l'INSAE. Le 1er trimestre de l'année 2017 a été consacré à la réalisation du test des outils de collecte et de l'application. À cet effet, du 09 février au 03 mars 2017, l'Institut a procédé à la formation suivie de la collecte des données de l'ERI-ESI pilote dans neuf grappes de Cotonou. L'enquête est une opération statistique d'envergure nationale qui comprend deux volets : l'emploi et le secteur informel. Les deux volets de l'enquête ont respectivement pour objectif de :

- aider au suivi de l'emploi et du secteur informel dans les États membres de l'UEMOA ;
- comprendre les comportements productifs des agents du secteur informel pour faciliter la formulation des politiques de développement économique ;
- analyser le mode d'insertion du secteur informel dans le système productif local.

Mission d'appui au projet d'harmonisation des enquêtes auprès des ménages de l'UEMOA

Dans le cadre des travaux préparatoires de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) dans les pays membres de l'UEMOA, une mission d'appui de la Banque Mondiale séjourne à l'INSAE depuis le 06 mars 2017. Pendant deux semaines, la mission a travaillé avec la direction générale de l'INSAE et l'équipe de projet en vue d'élaborer le plan de travail et de poursuivre les travaux d'adaptation des outils de collecte à l'application CAPI (Computer Assisted Personnel Interviewing) et préparer le premier test pilote du logiciel Survey Solutions.

Atelier d'adaptation des nomenclatures d'AFRISTAT aux spécificités du Bénin en matière d'activités et de produits

Du lundi 20 au vendredi 24 février 2017, la Commission spécialisée du Conseil National de la Statistique (CNS) chargée de la Normalisation des Nomenclatures et des Codes (CNNC) a procédé à l'adoption des nouvelles nomenclatures. L'objectif de cet atelier du comité technique était de concevoir pour le Système Statistique National (SSN) les Nomenclatures des Activités et des Produits du Bénin (NAPB) en procédant à l'adaptation au contexte national de la NAEMA.rev1 et de la NOPEMA.rev1 d'AFRISTAT. Il était donc question d'une part, d'identifier et de définir par rapport au Bénin les activités et produits de chaque secteur non pris en compte clairement par les nomenclatures d'AFRISTAT et de d'autre part, d'adapter les codes et les notes explicatives aux modifications insérées.

Formation continues à l'INSAE

Dans le cadre de sa collaboration avec le Centre de Recherches Statistiques, Économiques et Sociales et de Formation pour les pays Islamiques (SESRI) à travers son Programme de renforcement de capacité statistique (StatCaB), l'INSAE a accueilli des formations de courte durée en vue de renforcer les capacités statistiques des cadres des structures membres du CNS. En janvier-février 2017, une formation sur les Statistiques agricoles a été organisée. Cette formation à laquelle ont participé environ 20 cadres de l'INSAE et du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Bénin a permis d'outiller les participants afin qu'ils soient davantage capables de :

- maîtriser les méthodes et outils actuels de collecte des données agricoles et d'élaboration des statistiques agricoles ;
- préparer, planifier et rendre plus opérationnel le système de collecte et de traitement des données relatives au secteur agricole.

Cameroun
www.statistics-cameroon.org

Enquête d'Évaluation de l'Impact du VIH dans la Population Camerounaise (CAMPPIA)

L'enquête d'Évaluation de l'Impact du VIH dans la Population Camerounaise (CAMPPIA) est le fruit d'un partenariat entre le Ministère de la Santé Publique du Cameroun, le Centre pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), la Global Health Action (IHAP) basée aux États Unis d'Amérique et l'Institut National de la Statistique. Cette enquête a pour but d'examiner la distribution de la maladie du VIH au Cameroun, pour évaluer la couverture et l'impact des services de VIH au niveau de la population, et mesurer les comportements à risque liés au VIH. Les principaux résultats attendus sont l'incidence du VIH, la prévalence du VIH et la suppression de la charge virale du VIH, ainsi que la prévalence des comportements à haut risque et l'utilisation des services liés au VIH. La population cible est constituée des enfants de 0 à 14 ans, les femmes et hommes de 15-64 ans. L'étude couvre l'étendue du territoire national. L'échantillon retenu est de 14 128 ménages et la collecte se fait à l'aide des ordinateurs portables (méthode CAPI). La phase du dénombrement et de cartographie a eu lieu du 20 novembre à fin décembre 2016. La collecte des données est prévue débuter en Avril 2017 et va durer 7 mois.

Enquête multi-cible auprès des ménages et des entreprises sur la vulnérabilité et l'encadrement des enfants dans l'utilisation des TIC au Cameroun
 Au cours du premier trimestre 2017, dans le cadre de la convention de partenariat technique entre l'Agence de

Régulation des Télécommunications (ART) et l'Institut National de la Statistique (INS), l'enquête multi-cible auprès des ménages et des entreprises sur la vulnérabilité et l'encadrement des enfants dans l'utilisation des TIC au Cameroun a été réalisée. Cette étude vise à élaborer la stratégie de développement et d'encadrement de l'économie numérique, de protection du consommateur contre les abus du cyber espace, et de la protection de l'enfant en ligne au Cameroun dont la mise en œuvre renforcera la confiance et la sécurité des enfants dans l'usage des TIC. Le volet « ménage » est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés couvrant 368 grappes sur l'ensemble du territoire national avec un échantillon de 4 649 ménages. Le volet « entreprise » porte sur un échantillon de 603 entreprises formelles.

La phase de collecte des données sur le terrain qui s'est achevée à mi-mars a duré deux semaines. La collecte des données s'est faite à l'aide des ordinateurs portables. L'exploitation des données va durer un mois et le rapport d'analyse est attendu à la fin du mois de mai 2017.

Système d'information statistique pour la production de l'annuaire statistique des télécommunications et TIC au Cameroun

En 2016, l'INS et le Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL) ont signé une convention de partenariat technique pour la mise en place d'un Système d'Information Statistique au MINPOSTEL, en vue de la production d'un annuaire Statistique du secteur des télécommunications et des TIC. Les résultats attendus sont : la mise en place d'un Système d'Information Statistique, la production d'un annuaire statistique, la production des indicateurs sur l'accès et les usages des TIC au Cameroun, et l'appréciation de la qualité des services fournis par les acteurs du secteur TIC.

L'opération couvre le territoire national. L'étude s'appuie sur les travaux cartographiques réalisés par l'INS. L'échantillon est constitué de 3960 ménages et 534 entreprises. L'administration publique est également concernée notamment l'administration centrale et les délégations régionales.

Au cours du premier trimestre 2017, les travaux préparatoires ont permis de produire l'ensemble des documents techniques, de procéder à la formation des formateurs, suivi de la formation des agents et du lancement de la collecte des données sur le terrain.

La collecte des données mobilise 150 agents de collecte, 36 contrôleurs et 24 superviseurs. Cette phase s'achève en fin mars 2017. Les activités de codification prendront le relais dès le mois d'avril. Suivront la saisie, l'exploitation et de traitement des données. Les rapports seront rédigés, publiés et diffusés au mois de juin 2017.

Maliwww.instat.gov.ml**Atelier de présentation des résultats de l'enquête sur les mesures d'investissement dans les domaines de la Recherche-Développement et de l'innovation**

Le Directeur général de l'INSTAT, M. Harouna Koné, a présidé le 18 janvier 2017 l'atelier de restitution des résultats de l'enquête menée en collaboration avec le centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) sur le niveau d'investissement humain et matériel dans le domaine de la Recherche-Développement (R&D) et de l'Innovation au Mali.

Les informations ont été obtenues auprès de 22 organismes de Recherche (Universités et grandes écoles, ONG, etc.), 108 Entreprises Industrielles et de service dans les domaines publics et privés, puis à la Direction Générale du Budget. Le rapport qui en est issu rend compte de l'état de la R&D et de l'innovation au Mali.

Restitution des résultats de l'EMOP auprès des utilisateurs de données statistiques.

L'Institut national de la statistique (INSTAT) a organisé, le 10 février 2017, un atelier de restitution des résultats de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP). Cette opération est initiée avec l'accompagnement de la Statistique Suède et réalisée annuellement en quatre passages. Au terme de chaque passage, l'INSTAT produit un rapport descriptif des indicateurs de suivi des programmes de développement. Au cours de cet atelier, l'INSTAT a présenté le rapport général de l'enquête de 2015 et les deux rapports d'étape de celle de 2016. Les opérations de l'EMOP couvrent des thématiques relatives, entre autres, à l'éducation, la santé, l'emploi, les dépenses de consommation des ménages, la sécurité alimentaire, la migration, ou tout simplement la perception de la pauvreté par la population.

Sénégalwww.ansd.sn**Enquête sur l'accès à l'eau et à l'assainissement: Partenariat entre l'ANSd et le PEPAM¹⁵**

L'ANSd et le PEPAM ont paraphé le 24 février 2016, une convention de partenariat dans le cadre de la réalisation d'une enquête spécifique auprès des ménages dans les 14 régions du Sénégal pour établir une situation de référence dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

Le projet sera réalisé par l'ANSd pour une durée de 05 mois. D'autres perspectives de collaboration sont en vue avec notamment la mise en place d'un dispositif de suivi des indicateurs.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'avènement des Objectifs de Développement Durables (ODD) qui visent à éradiquer la pauvreté d'ici à 2030 intégrant un objectif spécifique pour l'eau et l'assainissement. Par ailleurs, le Plan Sénégal Emergent, récemment adopté par le Gouvernement du Sénégal, qui vise d'ici 2035 une amélioration significative des conditions de vie des populations et une lutte plus soutenue contre les inégalités sociales, est en totale cohérence avec les orientations des Nations Unies.

Publication des premiers résultats des Enquêtes trimestrielles sur l'emploi au Sénégal

Après la réalisation de l'Enquête de référence en 2015, l'ANSd vient de rendre effectif son dispositif de suivi trimestriel du marché de l'emploi au Sénégal. Ainsi, les résultats du deuxième et du troisième trimestre de 2016 ont été publiés dans le courant du mois de mars 2017. Ces opérations, financées pour le moment par la Banque mondiale (BM) dans le cadre du projet Statistics for Results Facility (SFR), permettent de :

- mesurer le chômage et l'emploi, identifier les secteurs d'activités à plus forte capacité de création d'emplois;
- définir le profil des demandeurs d'emploi;
- mesurer la demande d'emploi particulièrement celle des jeunes, les dynamiques du marché du travail au Sénégal;
- déterminer la structure de cette demande en termes de caractéristiques sociodémographiques, de formation et de qualification professionnelle;
- évaluer les canaux de recherche d'un emploi et la durée d'obtention du premier emploi après la sortie du système éducatif ou de formation professionnelle;

- évaluer la durée d'occupation d'un emploi notamment le premier emploi;
- évaluer les conditions d'exercice de ces emplois notamment la protection sociale accordée aux différentes catégories socioprofessionnelles;
- servir de support d'analyse statistique pour les plans tel que le PSE, les programmes et stratégies de promotion de l'emploi notamment celui des jeunes et des femmes.

Par ailleurs, la mise en place de ce dispositif d'enquête permanent constitue un pas important pour l'adhésion du Sénégal à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) prévue avant la fin de l'année 2017.

Nouveauté: IPPS, des indices pour suivre les Prix de Production des Services aux entreprises

L'ANSd vient d'élaborer et de publier les Indices des Prix de Production des Services (IPPS).

Ces indices couvrent les services de transport et d'entreposage, d'hébergement et de restauration, de soutien et de bureau, spécialisés, scientifiques et techniques ainsi que ceux immobiliers. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des États membres d'AFRISTAT (NAEMA rev.1). L'échantillon est tiré au niveau du répertoire des entreprises de l'ANSd. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par la valeur ajoutée des entreprises à l'année de base. L'indice est publié au plus tard 60 jours après la fin du trimestre sous revue.

Journée de lancement des travaux de l'élaboration des rapports sur la Situation Économique et Sociale (SES) du Sénégal

L'Atelier de lancement des travaux d'élaboration de la SES s'est tenu le 31 janvier 2017 à Dakar sous la présidence de monsieur Babacar Ndir, Directeur Général Adjoint de l'ANSd.

Cette journée inscrite dans l'agenda annuel du Comité de Lecture et de Validation (CLV) des SES a pour objectif principal de renouveler le plaidoyer en faveur d'une mobilisation et d'un soutien accru à la production des SES (nationale et régionales).

Il s'est agi entre autre, de partager l'état de mise en œuvre du plan de travail de 2016 assigné au CLV et de se concerter avec les acteurs sur les meilleures pratiques pouvant renforcer le niveau d'engagement et de participation des structures faitières de l'ANSd de manière à ce que le calendrier de rédaction de ces documents soit inscrit dans les agendas des directions et des services régionaux.

Autres activités

Durant ce trimestre, l'ANSd a procédé à la production et à la diffusion des rapports sur l'inclusion financière (Enquête à l'écoute du Sénégal), sur l'emploi au Sénégal, mais également des publications conjoncturelles portant sur les prix à la consommation, la production industrielle, les prix à la production industrielle, le commerce extérieur, les statistiques économiques, et le PIB trimestriel. Toutes ces productions sont librement accessibles sur le site web de l'ANSd : www.ansd.sn.

Tchadwww.inseed-tchad.org**Préparation de MICS 2017** (Multiple Indicators Cluster Survey/Enquête à Indicateurs Multiples de 2017)

Après la mise en place de l'équipe technique depuis le 6 Septembre 2016, l'INSEED a au cours du premier trimestre 2017, procédé à la mise en place du Comité de Pilotage et à l'adaptation des questionnaires de la MICS 2017. Les perspectives par rapport à cette enquête sont entre autres: la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'enquête, le tirage de l'échantillon, le démarrage des travaux cartographiques et le dénombrement des ménages échantillons.

Indice National des Prix à la Consommation (INPC):

au cours du premier trimestre 2017, l'INSEED a diffusé au profit des utilisateurs l'Indice National des Prix à la Consommation des mois de décembre 2016 et janvier 2017; il convient de relever que cet indice couvre quatre chefs lieux de région en plus de la capitale (N'Djaména).

Note Trimestrielle Économique et Sociale (NTES):

l'INSEED a finalisé et diffusé la Note Trimestrielle Économique et Sociale du troisième trimestre 2016.

La Quatrième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT4):

Au cours du premier trimestre 2017, après l'entrée en vigueur du Trust Fund le **15 février 2017**, l'INSEED a procédé au recrutement de deux (2) experts (en Gestion Financière et en Passation des Marchés) devant appuyer ECOSIT4 et le projet de développement de la statistique au Tchad. Au cours du mois d'Avril 2017, l'INSEED compte réaliser l'Enquête sur les Unités Standards (Prix).

Indice de Pauvreté Multidimensionnelle au Tchad (IPMT):

l'INSEED a procédé à la mise en place de l'équipe chargée de la mise en œuvre de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle au Tchad avec les appuis d'OPHI et de l'UNICEF Tchad. Il convient de noter que l'élaboration de l'IPMT sera possible avec l'utilisation des bases de données qui seront issues de l'ECOSIT4.

Comptes Nationaux: au cours du premier trimestre 2017, l'INSEED a finalisé les comptes 2015, élaboré le rapport des comptes 2005-2015. L'atelier de validation des comptes 2005-2015 a eu lieu le 15 mars 2017 à N'Djaména.

Statistiques Agricoles: une quinzaine de cadres de l'INSEED a été formée en Statistiques Agricoles du 27 février au 1er mars 2017 dans la salle de réunion de l'INSEED, avec l'appui du SESRIC qui a mobilisé un Consultant de l'INS de Côte d'Ivoire.

Statistiques du Commerce Extérieur: l'INSEED a finalisé la codification et procédé au traitement des données du Commerce Extérieur de 2015 au cours du premier trimestre 2017.

Réunion Ordinaire du Conseil d'Administration de l'INSEED:

le 3 Mars 2017, l'INSEED a organisé la réunion ordinaire de son Conseil d'Administration qui a permis de faire la revue de ses activités en 2016, de soumettre et de faire valider le plan de travail 2017 de l'INSEED et le budget y afférent.

Togowww.stat-togo.org**Le Ministre de la planification du développement a présenté ses vœux de nouvel an au personnel de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED):**

les questions de bonne gouvernance à l'INSEED étaient également au menu de la rencontre.

Dans le cadre d'une tournée qu'il a entamée dans les différents services relevant de son département, le Ministre de la Planification du Développement, M. Kossi Assimaïdou, s'est rendu le 9 janvier 2017 dans les locaux de l'INSEED où il a eu des échanges avec le personnel.

Ces échanges ont permis de noter les avancées mais aussi révéler les efforts qui restent à fournir pour consolider les acquis obtenus avec l'appui de l'Etat et ses partenaires.

Le Directeur général, a, au nom du personnel de l'INSEED, remercié le Ministre pour ses meilleurs vœux tout en lui priant de recevoir en retour, les siens ainsi que ceux de son personnel composés de vœux de bonheur, de prospérité et de longévité afin qu'il continue de guider l'INSEED dans la réalisation de ses objectifs.

L'INSEED publie les comptes nationaux définitifs de l'année 2013

L'INSEED a présenté le 24 février 2017 à Lomé, les comptes nationaux définitifs de l'année 2013 au cours d'un séminaire national. Ces comptes ont été élaborés avec l'appui des partenaires et le document d'analyse des résultats a été validé par le comité PIB en décembre 2016. Ces résultats ont été également mis en ligne sur le site internet de l'INSEED (www.stat-togo.org).

Le séminaire a permis à l'INSEED de partager les résultats validés avec l'ensemble des acteurs du système statistique national, des décideurs, des opérateurs économiques, la société civile et les utilisateurs des données statistiques. Au cours des travaux, les comptes nationaux de l'INSEED ont présenté en détail les résultats obtenus en tenant compte de chaque secteur d'activités économiques au Togo. Ainsi, les comptes nationaux définitifs de l'année 2013 indiquent un taux de croissance de 6,1%. Le secteur tertiaire maintient sa prédominance dans l'économie avec un poids de 46,7% du PIB réel et une contribution à la croissance de 2,7 points.

Réunions, ateliers et séminaires

Paris, 5-6 avril 2017
PARIS21 Annuel Meetings

Abidjan, 7-8 avril 2017
35^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Abidjan, 10-11 avril 2017
Conseil d'administration de l'IFORD

Abidjan, 13 avril 2017
27^e session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Abidjan, 13-14 avril 2017
Réunions des Ministres des Finances de la Zone Franc

Douala, 24-28 avril 2017
Séminaire de conjoncture du 1^{er} semestre dans les États de la CEMAC

Bamako, 29 mai-02 juin 2017
Séminaire de conjoncture du 1^{er} semestre dans les États de l'UEMOA

Abidjan, 29 mai-02 juin 2017
Atelier sur la gestion des ressources humaines dans les SSN

Paris, 7-9 juin 2017
Réunion de l'Association de comptabilité nationale

Abidjan, du 03 au 05 juillet 2017
Séminaire régional d'échanges sur les enjeux et défis de l'assistance technique dans le domaine de l'analyse et de la prévision macroéconomiques

Manila, 21-24 juin 2017
61th International Conference on Tourism Statistics: Measuring Sustainable Tourism

Libourne, 03-11 juillet 2017
Atelier sur les répertoires d'entreprises et les nomenclatures

Marrakech, 16-21 juillet 2017
61^e Congrès de l'Institut International de Statistique

Abu Dhabi, 8-9 novembre 2017
4th meeting of the Technical Committee of the Arab Statistics Initiative "Arabstat"



*L'Excellence
au Service du Développement de la Statistique en Afrique*

La Lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande, et est disponible sur : <http://www.afristat.org>

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre d'AFRISTAT en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef : Paul-Henri NGUEMA MEYE

Comité de rédaction : Serge Jean EDI, Siriki Zanga COULIBALY, Bruno NOUATIN, Oumarou EL HADJI MALAM SOULE, Fatima BOUKENEM.

Maquette et impression :
IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739